



Politique de respect de la vie privée et de protection des données personnelles des salariés



Le Groupe PSA accorde une grande vigilance au respect de la vie privée et la protection des données personnelles des salariés.

C'est pourquoi il met en œuvre une politique qui vise à :

- exercer la précaution et la vigilance nécessaires pour protéger la confidentialité et l'intégrité des données personnelles des collaborateurs,
- prendre en compte le droit des salariés à l'information sur les traitements de leurs données personnelles,
- veiller à ce que les traitements de données soient juste nécessaires aux finalités poursuivies en tant qu'employeur responsable ou liés à des obligations légales, conventionnelles ou contractuelles.

Par cette politique, le Groupe PSA poursuit l'objectif de garantir aux collaborateurs du Groupe un droit fondamental en cohérence avec ses engagements de responsabilité sociale et sociétale et avec les lois et réglementations européennes relatives à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Vos obligations en tant que collaborateur :

- ✓ Chaque salarié(e) respecte les règles de confidentialité à l'égard des clients, prospects, employés du Groupe (règle 10 de la Charte éthique : [lien](#))
- ✓ Les collaborateurs autorisés à traiter les données personnelles des salariés sont sensibilisés au respect de la confidentialité et respectent les mesures de protection des données.
- ✓ Tout cas de violation de données à caractère personnel constaté ou signalé doit être porté sans délai à la connaissance du responsable hiérarchique et du RCIR de votre direction (voir rubrique « à savoir » de Live'in).

Vos droits en tant que collaborateur :

- ✓ Recevoir une information transparente et exacte sur les traitements de leur données personnelles.
- ✓ Pouvoir exercer un droit d'accès aux données à caractère personnel qui vous concernent. Le Groupe privilégie l'accès digital et direct des salariés à leur dossier salarié en lecture et, lorsque c'est possible, en mise à jour.
- ✓ Pouvoir faire rectifier les données inexacts ou incomplètes.
- ✓ Obtenir la limitation de traitements dans certains cas.
- ✓ Obtenir l'effacement de données à caractère personnel dans les cas et conditions prévus par la loi.
- ✓ Le Groupe n'utilise pas des traitements de données conduisant à des prises de décision automatisées concernant les salariés.
- ✓ Le Groupe favorise les solutions techniques permettant de transmettre directement les données à un autre responsable de traitement pour faciliter l'exercice de votre droit à la portabilité des données.

Le collaborateur qui s'interroge sur le traitement des données personnelles peut s'adresser à son interlocuteur RH habituel qui apportera une réponse. Le Groupe privilégie à chaque fois que possible les solutions digitales pour exercer ces droits (ainsi l'application « Mon service RH » en France).

Les finalités des traitements de vos données personnelles

Les traitements des données à caractère personnel des collaborateurs sont réalisés pour des finalités nécessaires au respect d'obligations légales ou à l'exécution du contrat de travail ou aux fins légitimes en relation avec la vie professionnelle.

Le Groupe respecte les finalités établies à la conception du traitement des données. Il n'effectue pas de traitement pour d'autres finalités à moins d'avoir une base légale pour le faire.

Vous pouvez avoir une vue d'ensemble des traitements réalisés ([lien](#)) ou accéder aux informations utiles sur les services digitaux accessibles par l'intranet du Groupe.

Le cadre de référence

Le Groupe a défini une politique générale destinée à ses clients, collaborateurs et toutes parties prenantes ([lien](#) vers Data Protection Policy)

Les moyens de protection des données personnelles des salariés

Une stricte gestion des habilitations est réalisée dans le but de limiter le nombre de personnes en charge de traiter des données ainsi que de leur périmètre d'accès. Ces habilitations concernent toute personne de la fonction RH, de la fonction système d'information ou travaillant pour le compte d'un sous-traitant chargée de collecter, extraire, consulter, modifier, transmettre ou d'effacer des données à caractère personnel. Une revue périodique des droits d'accès est réalisée.

Le Groupe impose à ses fournisseurs en charge de traiter des données à caractère personnel des exigences de respect de la vie privée et de protection de ces données et veille à ce que des garanties contractuelles et techniques soient mises en œuvre pour assurer un niveau adéquat de protection.

Le champ d'application

Cette politique est applicable à l'ensemble des sociétés contrôlées majoritairement par PSA.

Le Groupe PSA respecte le droit local de chaque pays où il est présent en visant à les concilier avec les principes de protection des droits de la personne inscrits dans la présente politique et conformes avec la réglementation européenne. Cela conduit le Groupe à utiliser les meilleurs standards et permet aux collaborateurs du Groupe PSA présents dans une grande diversité de pays de travailler en interaction avec des modes de fonctionnement et des outils communs conformément aux obligations légales.

Au sein du groupe d'entreprises contrôlées par PSA la transmission des données à caractère personnel des salariés revêt un intérêt légitime et permet de réaliser des traitements en commun conformes aux finalités définies, en particulier dans le cas de systèmes d'information centraux d'administration interne.

En élaborant cette politique, le Groupe PSA a souhaité être attentif à toute personne qui a une relation de travail avec le Groupe, qui en a eu, qui est susceptible d'en avoir, quelle que soit sa situation : salariés, stagiaires, salariés des entreprises de travail temporaire, salariés des entreprises extérieures lorsqu'il y a interaction d'activité, candidats à l'emploi, anciens salariés, désignés ici par le terme « collaborateurs ».

Pour l'application de cette politique, le Groupe PSA exerce une vigilance appropriée sur les traitements de données dans les systèmes d'information Ressources Humaines ainsi que dans les autres applications professionnelles liées à l'exécution des missions des salariés.

Le Groupe PSA est vigilant aux évolutions des technologies de l'information et des usages pour veiller au respect de la présente politique pour l'ensemble des applications utilisant des données personnelles des salariés et de leurs développements.

Contacts

Data Protection Officer périmètre PCD : Philippe Mathieu
Data Protection Officer périmètre OV : Thomas Lemmermann
Responsable contrôle interne et risques (RCIR) DRH : Xavier Guisse